



Le Havre 2015, J - 57
A chacun son Tour

SYNDICAT GENERAL

Des personnels du GPMH
Et des personnels administratifs et de maintenance
Du Port du Havre

www.cgt-gpmh.com

Camarades,

le 13 Mai 2015

L'accord cadre du 30 octobre 2008, rendu obligatoire au GPMH par décret, spécifiait notamment l'obligation de rechercher et de trouver de nouveaux marchés, notamment dans le domaine de la maintenance, ainsi que l'identification des tâches relevant de ses missions, qui sont actuellement externalisées, et qui pourraient être exécutées par le grand port maritime.

Aujourd'hui, comment répondre à cette obligation alors que déjà, nous dénonçons le sous effectif présent dans tous les services, qui voient leurs moyens s'effondrer au fur et à mesure que les années avancent. Ainsi, et du fait de ce contexte, les équipes multiplient les dérogations d'organisations de travail, les galipettes, bougent leurs congés et travaillent trop souvent au risque de leurs santé et sécurité.

Ces situations anormales nées de la seule responsabilité de la direction et de certains chefs de service qui ne remontent jamais les besoins d'effectifs, nous oblige aujourd'hui à siffler la fin de la partie et de démarrer dès la semaine prochaine des actions pénalisantes pour le fonctionnement du GPMH, en application du préavis de grève déposé le 24 Mars 2015 et rentré en vigueur le 13 Avril 2015 .

Pour rappel, surtout à la direction qui semble avoir des problèmes de compréhension, le préavis déposé exigeait **l'Organisations de tables rondes, service par service**, en présence de tout les responsables pour effectuer un état des lieux des effectifs actuels et prévisionnels, des missions exercées et des possibilités de ré internalisations, établir un calendrier des départs prévus afin d'assurer les recouvrements nécessaires, et dresser les fonctions et missions exercées par chacun en rapport avec les classifications actuelles.

Nous vous tiendrons donc informé au fur et à mesure des actions que nous mènerons, mais il se pourrait bien que certains responsables, puisqu'ils ne servent à rien, se fassent squatter leurs bureaux, que nous envahissions de nouveau les réunions organisées par les directeurs, que certains feux sauvages perturbent l'image du port, que nous décidions de bloquer l'intervention d'une grue privé sur un de nos ouvrages ou que nous bloquions finalement les ponts ou l'escale d'un ferry ou d'un paquebots.

Bref, que nous foutions le bordel jusqu'à ce qu'ils reviennent vers nous et que nous obtenions gain de cause.....

Préparez vous au combat

Pour info et affichage

Le secrétaire général

L. DELAPORTE